



Aubervilliers, le 11 juin 2015

## **Le Conseil Municipal vote à l'unanimité un vœu pour la préservation et le développement du Parc Georges-Valbon**

Dans sa séance du mercredi 10 juin 2015, le Conseil Municipal d'Aubervilliers a, à l'unanimité, voté un vœu demandant au Premier Ministre, Manuel Valls, de préserver le Parc Georges-Valbon en améliorant ses accès, son insertion urbaine et son développement.

### **Vœu au Conseil Municipal du 10 juin 2015 :**

Le Parc Georges Valbon, du fait de sa grande superficie, abrite une faune et une flore unique. C'est le principal poumon vert du département qui a conçu et développé patiemment ce vaste espace de nature, devenu au fil du temps le bien commun de la collectivité et de tous ses habitants. Depuis des générations, un public familial se l'est approprié.

Parce que ce parc est un espace de respiration et de loisirs dans un département fortement urbanisé et parce que les infrastructures ferroviaires et routières (A1, A86) ont limité son accès, les maires des villes périphériques se sont engagés et mobilisés depuis de nombreuses années sur la nécessité de son insertion urbaine et son accessibilité.

Le projet dit de « Central Park » dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National (OIN) réduirait à néant ces efforts.

D'autres territoires d'Ile-de-France comme Boulogne, Saint-Cloud, Saint-Maur ou encore Vincennes parmi les plus riches continuent à engranger les bénéfices de politiques d'exclusion au mépris de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU). Ces villes devraient pourtant être contraintes par l'Etat, OIN à l'appui, à construire les logements qui manquent aux habitants de la région.

Par ailleurs, à l'approche de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques organisée au Bourget en décembre 2015, conférence où notre pays va jouer un rôle d'importance sur le plan international, il n'est pas envisageable de ne pas s'inscrire dans une démarche transitoire vers une société et une économie sobre en carbone, contributive d'un Fonds vert climat, partagé à l'échelle de la métropole parisienne et de la Région Ile-de-France.

Pour ces raisons, le Conseil Municipal d'Aubervilliers demande au Premier Ministre Manuel Valls

- que soit pris en compte et respecté l'effort de construction réalisé par les villes bâtisseuses proches du parc,
- que la construction des 70 000 logements en Ile-de-France nécessaires à la résolution de la crise régionale du logement soit assumée de manière équitable sur tous les territoires,
- que le Parc Georges Valbon fasse l'objet d'études pour améliorer ses accès, ses dessertes en transports en commun, son insertion urbaine et son développement sans qu'un m2 ne lui soit retiré au bénéfice de la promotion immobilière,

- que l'aménagement de la métropole parisienne soit respectueux de l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre en visant une métropole durable qui préserve ses ressources, ses paysages et son territoire et qui introduit la nature dans les villes,
- que le développement durable de la métropole préserve et développe, à l'image du parc Valbon, un maillage d'espaces verts qui en terme d'usage partagé par les habitants élargit les emprises des trames vertes et bleues.

**La Municipalité**